

Monsieur le Président Commission Particulière du Débat Public sur le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes 3, rue d'Alger 44100 NANTES

15 avril 2003

Monsieur le Président,

La fédération EntrepreNantes que je préside, qui a été créée en 2001 lors de la mise en place de la Communauté Urbaine de Nantes, regroupe actuellement huit clubs ou réseaux d'entreprise de la région nantaise dont vous trouverez la liste sur la plaquette ci-jointe.

À ce titre elle représente, via les clubs, 550 entreprises qui emploient 20000 salariés.

Les représentants de ces différents clubs sont déjà intervenus lors des débats publics afin de vous faire part de leur engagement en faveur de la création du nouvel aéroport de Notre Dame des Landes.

Plus récemment, ils ont formalisé cette demande en vous adressant des courriers qui mettaient en évidence l'importance de cet équipement vis à vis du développement des entreprises du grand Ouest au sein de l'espace européen.

Sans qu'il m'apparaisse nécessaire de reprendre ici les arguments exposés dans les courriers des clubs partenaires d'EntrepreNantes, je tiens à vous confirmer formellement la position de notre Fédération, qui a fait l'objet d'une délibération particulière et unanime en faveur de l'aéroport de Notre dame des Landes lors de notre dernier conseil d'administration.

En vous remerciant de prendre note de notre engagement, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le Président,

G. BERTRAND